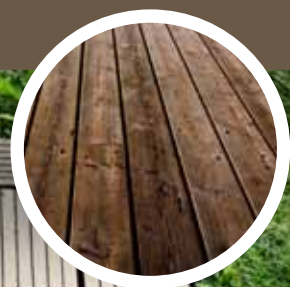


# LE BOIS

UN MATÉRIAU VIVANT



Le bois même coupé, raboté et traité demeure un élément vivant, c'est-à-dire qu'il réagit avec son environnement.

C'est pourquoi sa structure peut se modifier et c'est tout à fait normal qu'il « travaille » et vieillisse (dilatations, rétractations, fissures, grisonnement).

Facteurs agissants sur le bois :

- la température
- le soleil
- l'humidité



## Le soleil

Le soleil provoque une sorte de brûlure superficielle - comme sur notre peau - qui se traduit par des petites crevasses et du grisonnement. Un bois exposé de façon permanente au rayonnement ultraviolet devient gris. Rassurez-vous, rien de dramatique, ce processus naturel, dû à l'alternance des UV du soleil et de l'eau de pluie, est la simple dégradation d'une couche superficielle du bois.



## La température

Le bois peut subir un écart conséquent de température selon les saisons : en plein été, il peut atteindre 60°C ; en plein hiver, il peut descendre à -25°C. En cas de gel ou de forte chaleur, le bois peut se fendiller de façon importante.



## L'humidité

Le bois est un matériau hygroscopique, c'est-à-dire qu'il absorbe et dégage naturellement de l'eau de manière à trouver l'équilibre dans son environnement immédiat. Un bois va gonfler avec l'humidité puis se rétracter en séchant et peut se fendiller. S'il reste humide, des champignons (précurseurs de la pourriture) ou des insectes (comme les termites) peuvent s'installer. Les bois traités et/ou imputrescibles ne présentent pas ces risques.



chaque  
jardin  
compte

LES ENTREPRISES DU PAYSAGE

[www.lesentreprisesdupaysage.fr](http://www.lesentreprisesdupaysage.fr)

# LE BOIS

## QUESTIONS - RÉPONSES



### DOIT-ON AVOIR PEUR DES RAVAGEURS ?

→ Dans le choix des matériaux, votre paysagiste a sûrement travaillé avec un bois de classe 3 voire 4.

Ils sont traités dès leur production et résistent aux différents agresseurs pour de longues années.

### QUE SONT LES CLASSES DE BOIS ?

→ **Classe 3** : bois qui peut être soumis temporairement et modérément aux intempéries, en alternance avec des périodes de sécheresse.

→ **Classe 4** : bois imputrescible naturellement ou traité par autoclave, et qui peut résister à une exposition prolongée aux intempéries et à l'humidité.

### COMMENT PUIS-JE NETTOYER MA TERRASSE ?

Une terrasse en bois ne nécessite pas d'entretien spécifique si l'on accepte l'évolution naturelle de sa teinte.

→ Un nettoyage méticuleux est cependant nécessaire 2 fois par an, au début de l'automne et au début de l'hiver, avec un balai-brosse et de l'eau.

Il permet d'éradiquer tout développement de moisissures et l'accumulation de saletés diverses, sources principales de glissement.

⚠ Un nettoyage à haute pression est déconseillé pour éviter d'abîmer le bois.

### PEUT-ON RALENTIR LE VIEILLISSEMENT DU BOIS ?

Le bois massif, comme toute matière vivante, accuse le poids des années qui passent.

→ Ce processus peut être ralenti et l'aspect du bois rafraîchi par la mise en œuvre de certains produits qui "nourrissent" le bois en profondeur et lui conservent ainsi sa souplesse, tout en préservant les couleurs d'origine.

### QUELS TRAITEMENTS POUR LE BOIS ?

→ Les produits de traitement de la surface du bois comprennent : cires, lasures, huiles de protection, dégriseurs, saturateurs... Ils sont utilisés pour protéger le bois de l'humidité, des intempéries, des rayons UV, de la saleté ou pour l'embellir.

Pour toute question, contactez votre paysagiste !



#### Maladies et ravageurs (sur terrasses mal entretenues et vieillissantes...)

##### Traitements préventifs :

Il est conseillé d'apposer un traitement insecticide, hydrofuge (contre l'humidité) .

##### Traitements curatifs :

Lorsque les insectes ou les champignons se sont établis dans votre bois, vous devez réagir au plus vite afin d'éviter leur propagation. Si votre bois est infesté, faites appel à votre paysagiste qui saura éliminer ces agresseurs avec des traitements adaptés.

Votre Entreprise du Paysage :



LES ENTREPRISES DU PAYSAGE

[www.lesentreprisesdupaysage.fr](http://www.lesentreprisesdupaysage.fr)